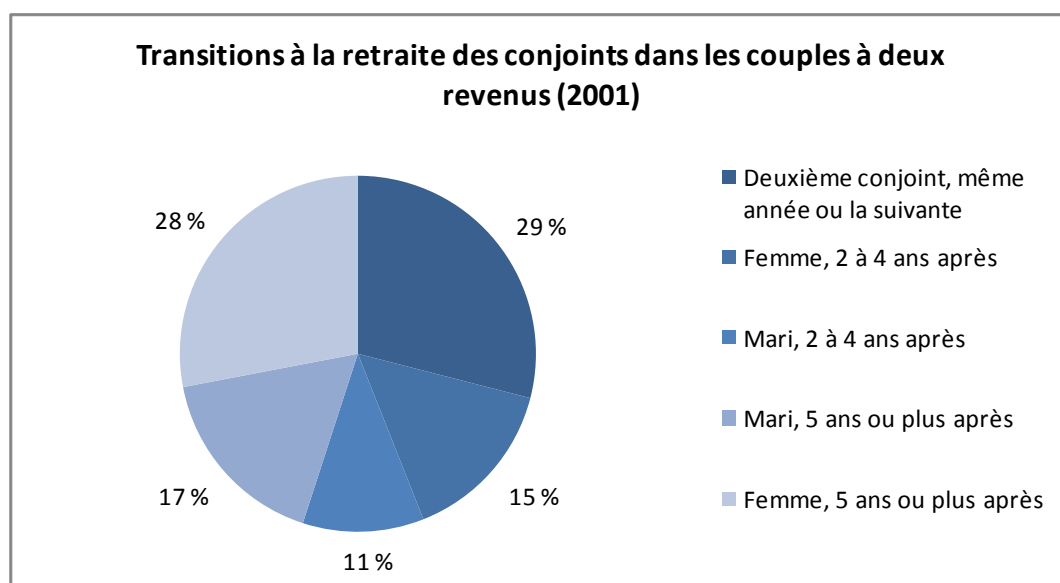


## La famille et la retraite

La retraite se profilant à l'horizon, de nombreux baby-boomers sont confrontés à un ensemble complexe de décisions à prendre relativement à leur qualité de vie au travail, sans compter que la hausse considérable du nombre de femmes sur le marché du travail au cours des 30 dernières années a engendré une augmentation appréciable du nombre de familles à deux revenus et transformé le processus, le choix du moment et l'expérience de la retraite.

Une étude de 2008 révèle que seulement trois partenaires sur dix (29 %) dans les couples à deux revenus<sup>1</sup> prennent leur retraite dans les deux ans suivant le départ à la retraite de leur conjoint, une proportion qui diminue depuis le milieu des années 1980.<sup>2</sup> Le plus souvent, les femmes prennent leur retraite après leur conjoint : dans 15 % des couples, la femme prend sa retraite de deux à quatre ans après son conjoint et dans plus du quart des couples (28 %) elle la prend cinq ans ou plus après. Ce n'est que dans 28 % des couples que la femme prend sa retraite avant son conjoint.



Source : Banque de Données administratives longitudinales. Grant Schellenberg et Yuri Ostrovsky (2008), Prendre sa retraite ensemble?, L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, catalogue n° 75-001-X.

Divers facteurs influencent le moment du départ à la retraite : l'âge et l'état de santé de chaque conjoint, les besoins des membres de la famille, les ressources financières et la qualité des relations familiales. Par exemple, comme les hommes sont généralement plus âgés que leur femme, c'est habituellement eux qui prennent leur retraite en premier dans les familles à deux revenus. L'apparition d'une invalidité ou la responsabilité de soins à des aînés représentent d'autres facteurs décisifs dans le choix du moment du départ à la retraite.

/..2

1 Dans cette étude, on considère comme un couple à deux revenus tout couple dont l'homme est âgé de 55 à 69 ans et dont les deux partenaires déclarent un revenu provenant d'un emploi rémunéré (pas d'un travail autonome) de 2 000 \$ ou plus par année au cours des trois années précédant la retraite de l'un des partenaires ou des deux.

2 Grant Schellenberg et Yuri Ostrovsky (2008b), Prendre sa retraite ensemble?, L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, catalogue n° 75-001-X <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008104/pdf/10558-fra.pdf>

Les finances préretraite jouent aussi un rôle prépondérant tout comme la perte d'un emploi peut également précipiter les choses. Dans ce cas, la probabilité que le conjoint conservant son emploi prenne sa retraite cinq ans ou plus après augmente considérablement. On remarque aussi que les travailleurs et travailleuses au revenu personnel moyen élevé sont plus susceptibles de prendre leur retraite en même temps que leur conjoint que les travailleurs au revenu moindre. En outre, l'accès à un régime de retraite privé ou en milieu de travail influence les projets de retraite. Les hommes et les femmes qui cotisent à un régime de retraite sont beaucoup plus portés à continuer de travailler après la retraite de leur conjoint.<sup>3</sup>

## Coup d'œil sur la famille

Auparavant, on considérait largement le départ à la retraite du point de vue du retraité (l'homme). Mais l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail dans tous les groupes d'âges, y compris chez les aînées, a changé la perspective. On doit aussi tenir compte d'un autre facteur prépondérant, celui du contexte familial, pour bien comprendre comment les individus et les familles traversent cette période de transition et assument les répercussions de leur décision sur les relations et les activités familiales ainsi que sur leur situation à la retraite.

---

<sup>3</sup> Schellenberg et Ostrovsky (2008b).

